Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20260322-D26_22_03_0001-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H
EN DATE DU 22 mars 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt deux mars à dix-huit heures, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Yannick PRIGENT, maire sortant, à l'ouverture de la séance ;

Présents : Yann BOURGES, Delphine CALVEZ, Pierre GAUTIER, Philippe GILLE, Séverine GUEGUEN, Bénédicte LABAT, Hervé LE BRIS, Emile MONFORT, Emmanuel POULAIN, Eloïse RICHARD, Marion ROUSSEAU
Secrétaire de séance : Bénédicte LABAT

Date de convocation : 18 mars 2026

Délibération N° 22-03-0001 - Objet : Élection du Maire

Le 22 mars 2026 à dix huit heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mr Yann BOURGES, le plus âgé des membres du conseil.
Mme Bénédicte LABAT a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le seul candidat est : Monsieur Yann BOURGES.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **Premier tour de scrutin :**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Mr BOURGES Yann a obtenu 11 voix.

Mr Yann BOURGES, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et immédiatement installé.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Yann BOURGES

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le 23 mars 2026 et de la publication le 23 mars 2026.

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)